

SE FAIRE AIDER

L'AIDE SPÉCIALISÉE AMBULATOIRE



Les personnes en difficulté avec les drogues peuvent trouver de l'aide auprès de structures spécialisées. La plupart des lieux qui les accueillent interviennent dans tout le champ de l'addiction. Ainsi, des personnes en difficulté avec l'alcool, le jeu d'argent ou le tabac peuvent être reçues dans ces mêmes lieux. L'aide en ambulatoire ne nécessite pas d'hospitalisation ; la prise en charge s'effectue lors de consultations externes.

LES CSAPA AMBULATOIRES

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, ou CSAPA, permettent de faire le point avec un professionnel sur les difficultés rencontrées et proposent un accompagnement vers l'arrêt, la consommation modérée de drogues ou vers un traitement de substitution (pour les personnes dépendantes aux opiacés).

Grâce à la pluridisciplinarité des équipes qui y travaillent, la personne bénéficie d'une prise en charge globale, à la fois psychologique, sociale, éducative et médicale. Les centres proposent différents types d'approche : individuelles (éducatives, sociales, psychothérapeutiques etc.), collectives (groupes de parole par exemple) et familiales.

Avec les professionnels du CSAPA, l'usager pourra mettre en place l'accompagnement qui lui convient le mieux. Il pourra notamment opter pour un sevrage ambulatoire (sans hospitalisation) ou hospitalier en étant accueilli dans un service partenaire. L'accompagnement proposé par le CSAPA peut se poursuivre durant toute la durée du sevrage, y compris hospitalier, et bien au-delà. En effet, la personne sevrée peut continuer à être accueillie dans le cadre d'entretiens ou d'ateliers spécifiques visant à consolider son arrêt.

Dans certains CSAPA les usagers d'opiacés qui le souhaitent pourront être accompagnés dans la mise en place d'un traitement de substitution. Le traitement est prescrit par le personnel médical du centre et la personne peut également bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement global.

De plus, les CSAPA proposent un accueil de l'entourage. Les proches peuvent être reçus de façon ponctuelle ou entamer un suivi régulier. Ce suivi peut prendre la forme d'entretiens individuels avec un professionnel ou de rencontres collectives lors de groupes de parole par exemple.

Les CSAPA accueillent de façon confidentielle et gratuite et sont présents dans tous les départements de France.

Pour trouver un CSAPA proche de chez vous, entrez une adresse, une ville ou un département :

adresse, ville ou département

LES UNITÉS HOSPITALIÈRES D'ADDICTOLOGIE

Il existe également une prise en charge ambulatoire dans des structures hospitalières. Ces structures sont de plus ou moins grande importance. Elles proposent à minima, des consultations externes, du type de ce que peuvent proposer les CSAPAS. Un sevrage ambulatoire peut être mis en place dans ce cadre. Un suivi pluridisciplinaire est souvent possible (psychologique, social et médical) et une hospitalisation de courte durée au moment de l'arrêt pourra être envisagée selon les cas. Dans les unités les plus développées, un accueil en soin résidentiel est proposé en vue de consolider le sevrage (voir les soins résidentiels après l'arrêt).

Pour trouver une unité hospitalière d'addictologie proche de chez vous, entrez une adresse, une ville ou un département :

adresse, ville ou département

Pour être aidé dans votre démarche d'orientation, vous pouvez également appeler Drogues info service (0 800 23. 13 13, appel gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7 jours sur 7).